

Aujourd'hui nous reprenons la tête haute et fiers de notre grève : notre solidarité et notre combativité en ont surpris plus d'un, y compris la direction qui ne s'y attendait pas.

Commencée lundi 10 février à 10h, la grève a été suspendue hier après-midi, jeudi 13 février, suite à un vote majoritaire des grévistes.

Ce que nous avons obtenu

- **Augmentation Générale des Salaires** : $\geq 2\%$ (versée avec la paie d'Avril)

Elle sera calculée en deux temps :

- 1) D'abord +1,3 % du salaire de base, avec un talon minimum de 30 euros
- 2) Puis +0,7 % du total obtenu (soit une **augmentation minimum de 41 € brut**)

Salaire brut mensuel	+ 1,3 % ou Talon 30 €	+ 0,7 %	Gain total	Gain %	
1 600 €	1 621 €	1 630 €	1 641 €	41 €	2.5 %
1 650 €	1 671 €	1 680 €	1 692 €	42 €	2.5 %
1 750 €	1 773 €	1 780 €	1 792 €	42 €	2.4 %
1 850 €	1 874 €	1 880 €	1 893 €	43 €	2.3 %
2 000 €	2 026 €	2 030 €	2 044 €	44 €	2.2 %
2 150 €	2 178 €	2 180 €	2 195 €	45 €	2.1 %
2 300 €	2 330 €		2 346 €	46 €	2.0 %
2 500 €	2 533 €		2 550 €	50 €	2.0 %
2 800 €	2 836 €		2 856 €	56 €	2.0 %
3 200 €	3 242 €		3 264 €	64 €	2.0 %

- **Prime de sécurité** :

- **135 € pour tous** (versée avec la paie de février)
- Révision du mode d'attribution de la prime (3 groupes de travail au lieu de 8, non prise en compte des Accidents du Travail causés par des tiers extérieurs à l'entreprise)

- **Prime exceptionnelle** : **100 € pour tous** (avec la paie de mars)

- **Prime de panier** : augmentation de 5,50 € à 5,80 € par jour travaillé

- **Augmentation individuelle** : 0,5 % en moyenne (versée avec la paie d'Avril)

- **Congés d'ancienneté** :

Ancienneté		5 ans	12 ans	17 ans	20 ans	23 ans
Jours de congé	Avant NAO	1 jour	2 jours		3 jours	
	Après NAO	1 jour	2 jours	3 jours		4 jours

- **Salaire Cadres** : Pas d'AG. +1,5 % en moyenne sous forme de mesures individuelles (primes et/ou AI). Les Cadres ont été inclus dans les NAO pour la première fois.

FIERS ET SOLIDAIRES

Nous avons obtenu la suppression de nombreuses primes qui étaient versées à la tête du client, et leur remplacement par des mesures générales.

Notre grève a permis d'obtenir davantage que ce la direction était prête à nous verser au début des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).

Tout n'a pas été obtenu :

- **Paiement des jours de grève** : La direction a refusé de payer les jours de grève. Ceux-ci pourront cependant être étalés sur 4 mois à la demande du salarié.
- **Prime de modulation** : La direction a refusé d'examiner notre demande d'une prime de modulation de 10 € par jour en période haute. **Ce n'est que partie remise. Cette revendication se posera au moment voulu.**

Cela dit :

- **Paiement du débrayage** : La direction s'est engagée à payer l'heure de débrayage du mercredi 5 février.
- **Caisses de grève** : L'argent qui continue à être récolté dans les caisses de grève sera reversée intégralement aux grévistes.

Combatifs

Nous avons été actifs : distribution de tracts aux cantines du Technocentre, confection de banderoles et de pancartes, défilés dans la Ruche, contacts avec les salariés Renault et les autres prestataires, article dans Le Parisien Yvelines...

Démocratiques

Notre grève a été démocratique du début à la fin. Ce sont les grévistes qui ont décidé de leur grève. Des Assemblées Générales (AG) se sont tenues chaque jour. Elles ont permis de faire le point et d'organiser la grève.

Les revendications ont été décidées et votées en AG. La reconduction de la grève a été votée chaque jour. La décision de suspendre ou de continuer la grève a été une décision des grévistes.

Pour beaucoup d'entre nous, c'était notre première grève. Nous avons appris beaucoup durant celle-ci. Nous pouvons être fiers d'avoir relevé la tête.

Nous nous sommes faits respecter.

Ce n'est qu'un début. Le combat continue !